



FORMATIONS

THERAPIE MANUELLE DES TRIGGER POINTS **PROGRAMME DE LA FORMATION**

NATURE DE L'ACTION DÉFINIE À L'ARTICLE L.6313-1 DU CODE DU TRAVAIL :

- Action d'adaptation et de développement des compétences professionnelles

PUBLIC PRE REQUIS

- Masseurs Kinésithérapeutes
- Justifier d'une formation minimale de 14h en points Trigger

OBJECTIFS

- Connaître les règles d'hygiène et de bonnes pratique,
- Pouvoir identifier et évaluer les dysfonctions du patient, par l'intermédiaire du bilan diagnostique kinésithérapeutique,
- Pouvoir planifier et mettre en œuvre une démarche thérapeutique et adapter des techniques de rééducation appropriée dans le domaine du traitement des points trigger myofasciaux,
- Connaître les dangers et maîtrise les actions appropriées face aux réactions indésirables,
- Pouvoir appliquer au patient les connaissances et les compétences acquises en fonction de son diagnostic.

DURÉE DE L'ACTION DE FORMATION

- 3 Jours (23h)

PROGRESSION PÉDAGOGIQUE

Lors de l'étude de chaque région nous verrons les éléments suivants :

- Acquisition des savoirs théoriques
- Démonstration des techniques par le formateur
- Reproduction des techniques par les stagiaires en binôme sous contrôle du formateur

MKNG Formations SAS au capital de 1000€

www.mkngformations.fr mkngformations@gmail.com

Enregistrée sous le numéro 44670597367 auprès du préfet de région GRAND EST. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail).

-NAF8559A

SIRET : 829.474.196.00013



FORMATIONS

PROGRAMME

DN1 - Module initial - Jour 1				
		Programme	Moyens	Objectifs Pédagogiques
Matin	9h00 - 11h00	Bases théoriques de la puncture sèche des Points Trigger Myofasciaux : définition - historique - indications - actions - hygiène - précautions - complications - zones tabous - contre-indications relatives et absolues - réactions (basé sur les directives internationales pour un <i>Dry Needling</i> sécurisé restant à définir et communiquées en intégralité au participant) Conduite à tenir devant une réaction indésirable Cadre réglementaire	<i>Théorie</i>	Comprendre les bases théoriques de la puncture sèche dans le traitement de l'appareil musculo-squelettique. Savoir repérer les indications, les contre-indications Connaître les règles de base
	11h00 - 13h00	Matériel Méthodologie : <i>Dry Needling</i> subcutané - <i>Dry Needling</i> intramusculaires unique et multiple <i>Dry Needling</i> et acupuncture <i>Dry Needling</i> subcutané : pratique	<i>Théorie, démonstration et pratique en binôme</i>	<i>Découvrir le matériel utiliser</i> <i>Connaître les différences de deux types de punctures</i>
Après-midi	14h00 - 16h00	<i>Dry Needling</i> des Points Trigger Myofasciaux (PTRM) : Muscle infra-épineux : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique	<i>Démonstration et pratique en binôme</i>	<i>Connaître les structures à piquer pour les muscles concerné dans le traitement du syndrome myofacial</i>
	16h00 - 18h00	Muscles brachio-radial et long extenseur radial du carpe : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique Muscle trapèze supérieur : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique Muscle piriforme : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique	<i>Démonstration et pratique en binôme</i>	<i>Connaître les structures à piquer pour les muscles concerné dans le traitement du syndrome myofacial</i>

MKNG Formations SAS au capital de 1000€

www.mkngformations.fr mkngformations@gmail.com

Enregistrée sous le numéro 44670597367 auprès du préfet de région GRAND EST. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail).)

-NAF8559A

SIRET : 829.474.196.00013



FORMATIONS

DN1 - Module initial - Jour 2				
Matin	9h00 - 11h00	<p>Muscles court extenseur radial du carpe, extenseur commun des doigts et extenseur ulnaire du carpe : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscle supinateur : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p>	<i>Démonstration et pratique en binôme</i>	<i>Connaître les structures à piquer pour les muscles concerné dans le traitement du syndrome myofacial</i>
	11h00 - 13h00	<p>Muscles ischio-jambiers : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscles grand rond et grand dorsal : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p>	<i>Démonstration et pratique en binôme</i>	<i>Connaître les structures à piquer pour les muscles concerné dans le traitement du syndrome myofacial</i>
Après-midi	14h00 - 16h00	<p>Muscle soléaire : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscles gastrocnémiens : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscle tibial postérieur : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p>	<i>Démonstration et pratique en binôme</i>	<i>Connaître les structures à piquer pour les muscles concerné dans le traitement du syndrome myofacial</i>
	16h00 - 18h00	<p>Muscles vaste latéral et droit fémoral : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscle tenseur du fascia lata : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscle petit glutéal : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p>	<i>Démonstration et pratique en binôme</i>	<i>Connaître les structures à piquer pour les muscles concerné dans le traitement du syndrome myofacial</i>

MKNG Formations SAS au capital de 1000€

www.mkngformations.fr mkngformations@gmail.com

Enregistrée sous le numéro 44670597367 auprès du préfet de région GRAND EST. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail).)

-NAF8559A

SIRET : 829.474.196.00013



FORMATIONS

DN1 - Module initial - Jour 3				
		Programme	Moyen	Objectifs pédagogiques
Matin	9h00 - 11h00	<p>Muscle deltoïde : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscle supra-épineux : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscles petit rond : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p>	<i>Démonstration et pratique en binôme</i>	<i>Connaître les structures à piquer pour les muscles concerné dans le traitement du syndrome myofacial</i>
	11h00 - 13h00	<p>Muscle long adducteur : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscle sartorius : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscle grand adducteur : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscle gracile : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p>	<i>Démonstration et pratique en binôme</i>	<i>Connaître les structures à piquer pour les muscles concerné dans le traitement du syndrome myofacial</i>

DN1 - Module initial - Jour 3				
Après-midi	14h00 - 16h00	<p>Muscles long, court et troisième fibulaires : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscle tibial antérieur : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p> <p>Muscle long extenseur des orteils : structures à ne pas puncturer - repérage anatomique et palpation - méthodologie - pratique</p>	<i>Démonstration et pratique en binôme</i>	<i>Connaître les structures à piquer pour les muscles concerné dans le traitement du syndrome myofacial</i>
	16h00 - 17h00	<p>Bilan de la formation</p> <p>Explication du cas clinique à constituer pour le prochain séminaire</p> <p>QCM</p>	<i>Théorie- Évaluation</i>	<i>Evaluer le stagiaire sur les acquisitions des principes enseignés</i>

MKNG Formations SAS au capital de 1000€

www.mkngformations.fr mkngformations@gmail.com

Enregistrée sous le numéro 44670597367 auprès du préfet de région GRAND EST. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail).)

-NAF8559A

SIRET : 829.474.196.00013



FORMATIONS

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Lieu : salle adaptée à l'effectif
- Tables de soins mis à disposition
- Mise à disposition du matériel nécessaire à la pratique du Dry Needling
- Polycopiés fournis aux stagiaires
- Rétroprojection
- Mise en pratique des techniques

L'ENCADREMENT

Jan DE LAERE, Masseur-Kinésithérapeute, Thérapeute Manuel

Véronique DEBELLE, Masseur-Kinésithérapeute, Thérapeute Manuel

Christophe LUKAT, Masseur-Kinésithérapeute, Thérapeute Manuel

SUIVI DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME

- Feuille d'émargement
- Evaluation des acquisitions à la du séminaire

ÉVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- **Questionnaire de pré-formation**
- Évaluation des stagiaires de la formation à l'aide d'un questionnaire
- A l'issue de la formation, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action de la formation sera délivrée aux stagiaires sous réserve qu'ils réussissent l'examen final
- **Examen final comprenant un QCM et une épreuve pratique**

MKNG Formations SAS au capital de 1000€

www.mkngformations.fr mkngformations@gmail.com

Enregistrée sous le numéro 44670597367 auprès du préfet de région GRAND EST. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat » (article L.6352-12 du code du travail).

-NAF8559A

SIRET : 829.474.196.00013